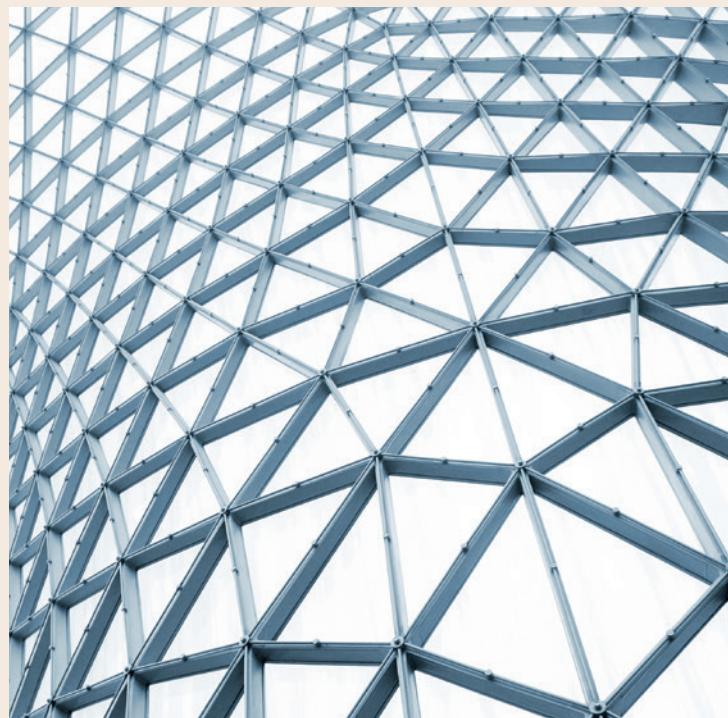




> Defineo

Mai 2015



Titre de créance collatéralisé de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans.

Offre à durée limitée. Souscription du 2 janvier au 30 avril 2015, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0012333391

Document à caractère promotionnel





Defineo

Mai 2015

Defineo Mai 2015 est un nouveau support en unités de compte dont 50 % du capital initial est garanti et arbitré dès la fin de la première année avec un gain certain de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, et 50 % du capital initial reste investi pendant 8 ans avec un rendement dépendant de la performance des principales capitalisations boursières européennes.

Il est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Évolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation. Cette nouvelle unité de compte est liée à l'indice Euro iStoxx® EWC 50.

À la date d'émission :

■ **50 % du capital initial** est investi dans un **Profil Sécurité à Taux Garanti**, rémunéré au taux annuel fixe de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ et arbitré automatiquement dès la fin de la première année vers le fonds en euros de votre contrat.

Le Taux de Rendement Actuairel net⁽¹⁾, après déduction des frais de gestion selon votre contrat, est de 4,98 %.

■ **50 % du capital initial** est investi dans un **Profil Performance à Taux Conditionnel** et rémunéré avec un gain potentiel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par an. Votre capital est protégé à l'échéance des 8 ans.

Le Taux de Rendement Actuairel net⁽¹⁾ du Profil Performance, après déduction des frais de gestion selon votre contrat, est de : - 0,96 % si versement de 0 gain ; - 0,24 % si versement de 1 gain ; 0,45 % si versement de 2 gains ; 1,11 % si versement de 3 gains ; 1,73 % si versement de 4 gains ; 2,34 % si versement de 5 gains ; 2,92 % si versement de 6 gains ; 3,47 % si versement de 7 gains ; 4,01 % si versement de 8 gains.

(1) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier 2015 et le 30 avril 2015 sur Defineo Mai 2015, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale, en tant que Garant de l'Émetteur (risque atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté – collatéralisation).

(2) Hors frais de gestion du contrat.

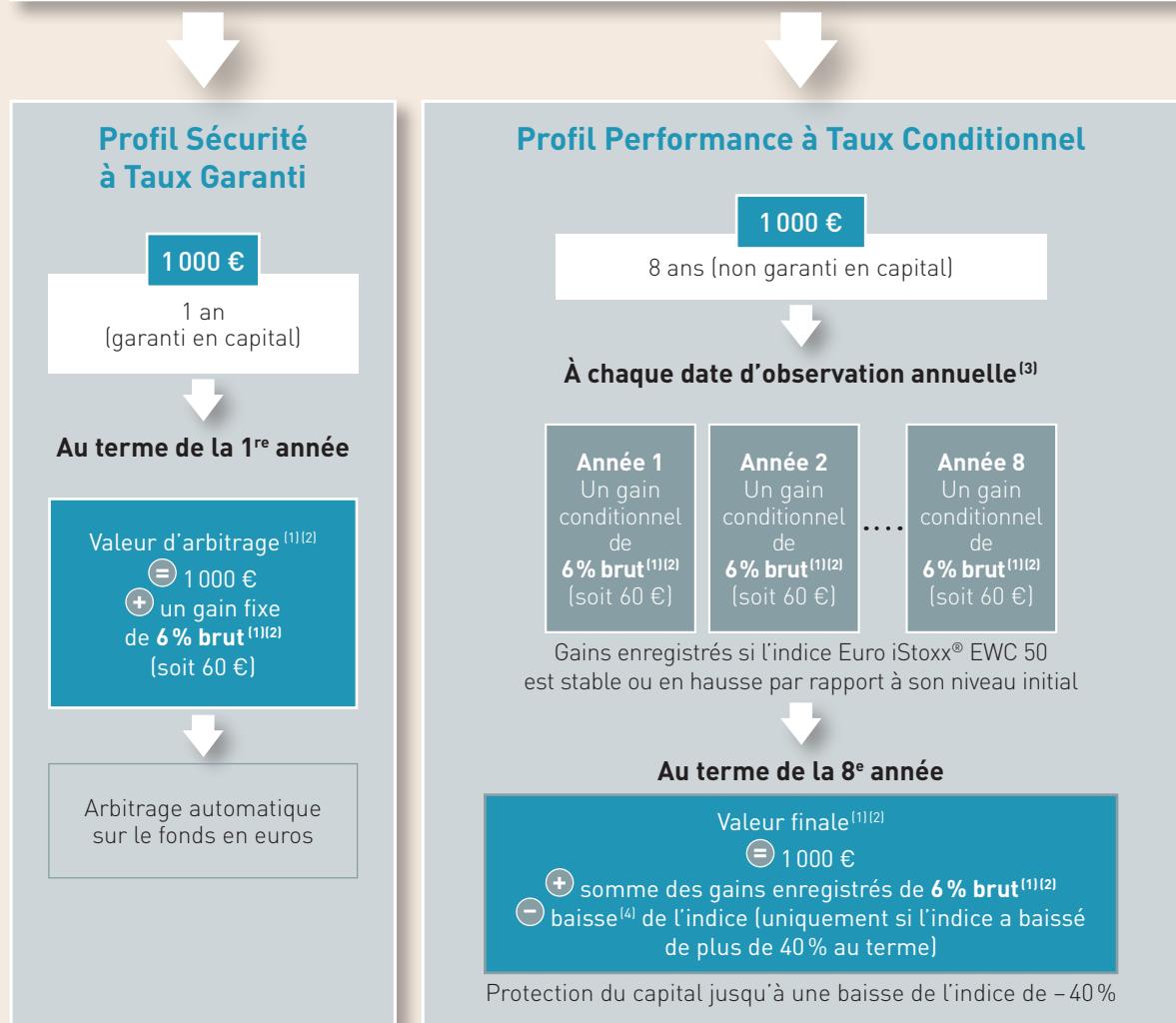
(3) Les dates d'observation annuelle sont: 24 mai 2016; 24 mai 2017; 23 mai 2018; 22 mai 2019; 22 mai 2020; 25 mai 2021; 24 mai 2022; 22 mai 2023.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (22 mai 2015) et à la dernière date d'observation annuelle (22 mai 2023), exprimée en pourcentage.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 26 mai 2023, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

> Illustration du fonctionnement

Illustration pour un investissement de **2 000 €**



Principales caractéristiques

Mécanisme du Profil Sécurité à Taux Garanti au sein de votre contrat

À l'issue de la 1^{re} année

Le Profil Sécurité à Taux Garanti (50% du capital initial) prend fin et est automatiquement arbitré vers le fonds en euros de votre contrat, le 24 mai 2016. Le montant arbitré s'élève à :

$$50\% \times \left(100\% \text{ de la valeur initiale au 22 mai 2015 } + \text{ un gain annuel de 6 \% brut }^{(1)(2)} \right)$$

Soit 53 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale : $50\% \times (100\% + 6\%)$

Parallèlement, le Profil Performance à Taux Conditionnel (50% du capital initial) reste investi jusqu'à l'échéance du support le 26 mai 2023.



Mécanisme du Profil Performance à Taux Conditionnel au sein de votre contrat

À l'issue de la 8^e année

Le Profil Performance à Taux Conditionnel (50% du capital initial) prend fin et est automatiquement arbitré au sein de votre contrat à l'échéance, le 26 mai 2023.

Un taux conditionnel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par an

Chaque année, à la date d'observation annuelle⁽³⁾:

- Un gain de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ est enregistré si l'indice Euro iStoxx® EWC 50 est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 22 mai 2015.
- Aucun gain n'est enregistré si l'indice est en baisse par rapport à son niveau initial.

Les gains enregistrés sont acquis à l'échéance du support.

Une protection du capital jusqu'à une baisse de l'indice de - 40 %

Selon le niveau de baisse de l'indice Euro iStoxx® EWC 50, la valeur finale⁽¹⁾⁽²⁾ du support, hors frais de gestion du contrat (le 26 mai 2023), est égale à :

La part du capital investi sur le Profil Performance à Taux Conditionnel est protégée à l'échéance si l'indice est en progression, stable ou n'a pas baissé de plus de 40% le 22 mai 2023, par rapport à son niveau initial.

$$50\% \times \left(100\% \text{ de la valeur initiale au 22 mai 2015 } + \text{ la somme des gains annuels de 6 \% brut }^{(1)(2)} \text{ éventuellement enregistrés} \right)$$

Soit entre 50 % et 74 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale

Si l'indice clôture en baisse⁽⁴⁾ de plus de 40%, le 22 mai 2023, la part du capital investi sur le Profil Performance à Taux Conditionnel n'est pas protégée à l'échéance.

$$50\% \times \left(100\% \text{ de la valeur initiale au 22 mai 2015 } - \text{ la baisse }^{(4)} \text{ finale de l'indice } + \text{ la somme des gains annuels éventuellement enregistrés} \right)$$

Dans ce cas, il pourra y avoir une perte en capital sur 50 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de la valeur initiale

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :

- En cas de sortie (rachat total ou décès) avant l'échéance.
- Si l'indice Euro iStoxx® EWC 50 est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 40 % le 22 mai 2023.
- En cas de faillite ou de défaut de paiement de Société Générale (risque atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté – collatéralisation).

(1) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier 2015 et le 30 avril 2015 sur Defineo Mai 2015, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélevements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale, en tant que Garant de l'Émetteur (risque atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté – collatéralisation).

(2) Hors frais de gestion du contrat.

> L'indice Euro iStoxx® EWC 50

L'indice Euro iStoxx® EWC 50 (Euro iStoxx® Equal Weight Constant 50 index) est un indice de marché actions créé par Stoxx Limited dont la cotation est calculée, tenue à jour et publiée en temps réel par Stoxx Limited. Il est équipondéré et est composé des 50 actions de l'indice Euro Stoxx 50®, indice de référence de la zone Euro. Sa composition est revue trimestriellement à l'identique de celle de l'indice Euro Stoxx 50® aux mois de mars, juin, septembre et décembre. L'indice Euro iStoxx® EWC 50 est donc composé des 50 capitalisations boursières les plus représentatives parmi les sociétés cotées sur 12 places boursières de la Zone Euro (dont la France, l'Allemagne et le Luxembourg). Ces 50 valeurs sont sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière, mais aussi du nombre de titres disponibles sur le marché.

L'indice Euro iStoxx® EWC 50 est calculé en réinvestissant 100 % des dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retenant un dividende préfixé de 50 points par an (pour un lancement à 1 000 points le 19 novembre 2014).

> Simulation historique de l'indice Euro iStoxx® EWC 50⁽⁵⁾



Sources : Ingénierie SG et Bloomberg. Historique du 01/01/2001 au 08/12/2014.

La valeur de votre investissement peut varier. Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.

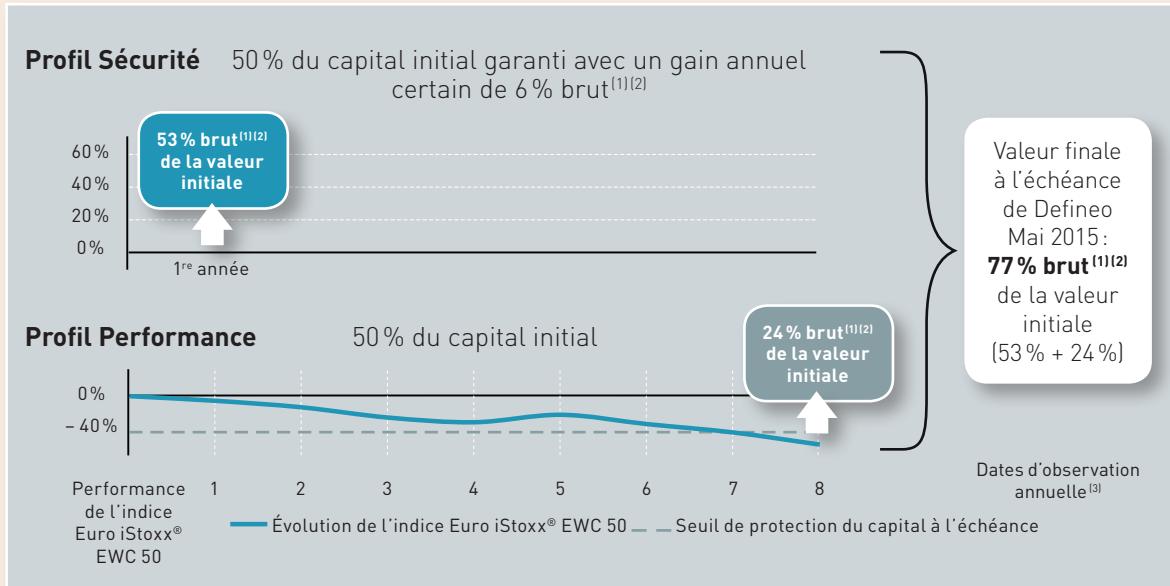
L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard.

- (3) Les dates d'observation annuelle sont : 24 mai 2016 ; 24 mai 2017 ; 23 mai 2018 ; 22 mai 2019 ; 22 mai 2020 ; 25 mai 2021 ; 24 mai 2022 ; 22 mai 2023.
- (4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (22 mai 2015) et à la dernière date d'observation annuelle (22 mai 2023), exprimée en pourcentage.
- (5) L'indice Euro iStoxx® Equal Weight Constant 50 ayant été lancé le 19 novembre 2014, les données historiques présentées ci-dessus sont le résultat de simulations historiques systématiques. Elles tiennent compte d'un dividende constant de 50 points.

Scenarii de marché – exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

➤ Scénario défavorable



À l'issue de la 1^{re} année, le Profil Sécurité à Taux Garanti (soit 50 % du capital initial) est arbitré automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assorti d'un gain annuel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 53 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 6 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuarial net⁽¹⁾ de 4,98 %. 50 % du capital initial reste investi sur le Profil Performance à Taux Conditionnel.

Pour le Profil Performance, à chaque date d'observation annuelle⁽³⁾, l'indice Euro iStoxx® EWC 50 est inférieur à son niveau initial. Aucun gain n'est enregistré en cours de vie.

À la 8^e date d'observation annuelle⁽³⁾, l'indice est en baisse de 52 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des - 40 %. Le Profil Performance à Taux Conditionnel (50 % du capital initial) n'est plus protégé et sa valeur finale est alors égale à 48 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (niveau final de l'indice), ce qui représente 24 % de la valeur initiale de Defineo Mai 2015 [50 % x (100 % - 52 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuarial net⁽¹⁾ du Profil Performance à Taux Conditionnel de - 9,65 % (contre - 8,76 % pour l'indice).

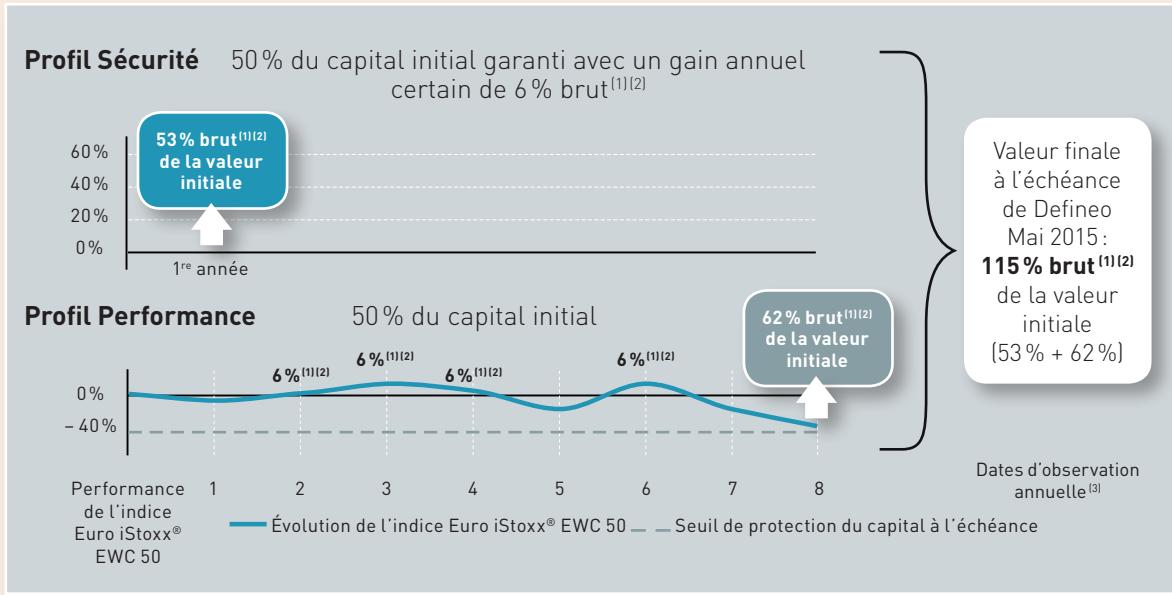
Au total, la valeur finale de Defineo Mai 2015 est alors égale à 77 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, engendrant une perte en capital (53 % + 24 %).

(1) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier 2015 et le 30 avril 2015 sur Defineo Mai 2015, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale, en tant que Garant de l'Émetteur (risque atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté – collatéralisation).

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 24 mai 2016 ; 24 mai 2017 ; 23 mai 2018 ; 22 mai 2019 ; 22 mai 2020 ; 25 mai 2021 ; 24 mai 2022 ; 22 mai 2023.

> Scénario intermédiaire



À l'issue de la 1^{re} année, le Profil Sécurité à Taux Garanti (soit 50 % du capital initial) est arbitré automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assorti d'un gain annuel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾, soit 53 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 6 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ de 4,98 %. 50 % du capital initial reste investi sur le Profil Performance à Taux Conditionnel.

Pour le Profil Performance, à quatre des huit dates d'observation annuelle⁽³⁾, l'indice Euro iStoxx® EWC 50 est supérieur à son niveau initial, un gain annuel de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ est donc enregistré au titre de ces années.

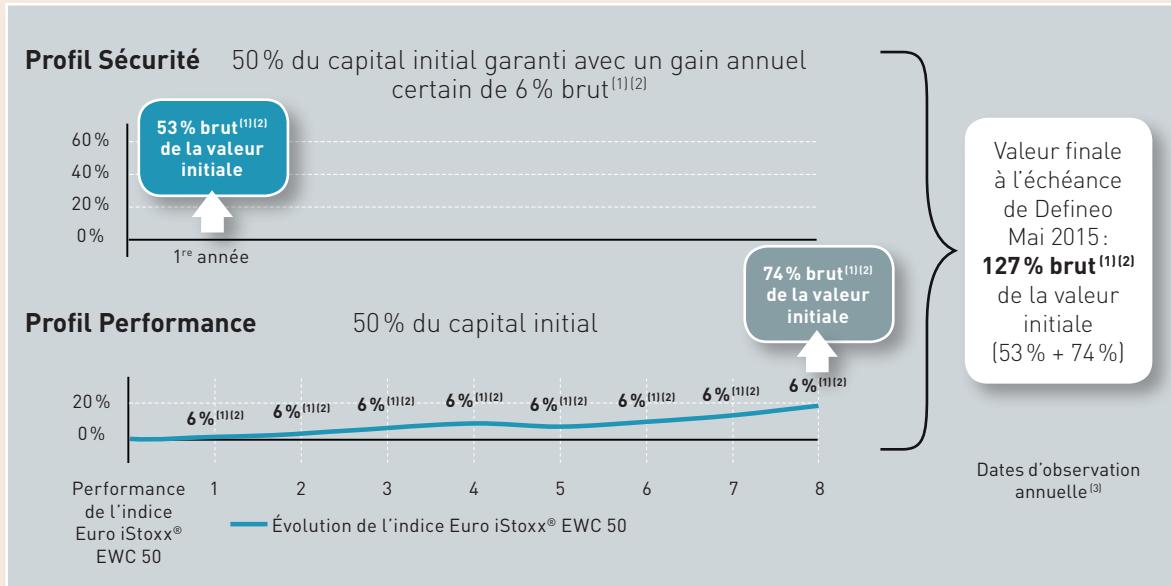
À la 8^e date d'observation annuelle⁽³⁾, l'indice est en baisse de 32 % par rapport à son niveau initial, clôturent au-dessus du seuil des - 40 %. Le Profil Performance à Taux Conditionnel (50 % du capital initial) est protégé à l'échéance et sa valeur finale est alors égale à 124 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui représente 62 % de la valeur initiale de Defineo Mai 2015 [50 % x (100 % + 4 x 6 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ du Profil Performance à Taux Conditionnel de 1,73 % (contre - 4,71 % pour l'indice).

Au total, la valeur finale à l'échéance des 8 ans de Defineo Mai 2015 est alors égale à 115 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (53 % + 62 %).

Scenarii de marché – exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

› Scénario favorable



À l'issue de la 1^{re} année, le Profil Sécurité à Taux Garanti (soit 50 % du capital initial) est arbitré automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat, assorti d'un gain annuel de 6 % brut ⁽¹⁾⁽²⁾, soit 53 % brut de la valeur initiale [50 % x (100 % + 6 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuarial net⁽¹⁾ de 4,98 %. 50 % du capital initial reste investi sur le Profil Performance à Taux Conditionnel.

Pour le Profil Performance, l'indice Euro iStoxx® EWC 50 est en hausse à toutes les dates d'observation annuelle⁽³⁾ et clôture à + 21 % par rapport à son niveau initial. 8 gains de 6 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont donc enregistrés.

La valeur finale du Profil Performance à Taux Conditionnel (50 % du capital initial) est alors égale à 148 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale, ce qui représente 74 % de la valeur initiale de Defineo Mai 2015 [50 % x (100 % + 8 x 6 %)]. Cela correspond à un Taux de Rendement Actuel net⁽¹⁾ du Profil Performance à Taux Conditionnel de 4,01 % (contre 2,41 % pour l'indice).

Au total, la valeur finale de Defineo Mai 2015 est alors égale à 127 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ de sa valeur initiale (53 % + 74 %).

(I) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier 2015 et le 30 avril 2015 sur Defineo Mai 2015, performance hors frais sur versements et hors coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale, en tant que Garant de l'Émetteur (risque atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté – collatéralisation).

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont: 24 mai 2016 ; 24 mai 2017 ; 23 mai 2018 ; 22 mai 2019 ; 22 mai 2020 ; 25 mai 2021 ; 24 mai 2022 ; 22 mai 2023

Fiche technique

Forme juridique des Titres de créance: titre de créance collatéralisé de droit français, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Émetteur: SG Issuer (filiale à 100 % de Société Générale Bank & Trust S.A., elle-même filiale à 100 % de Société Générale)

Garant de l'Émetteur et de la formule de remboursement: Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au 18 décembre 2014. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Critère d'éligibilité du collatéral: les actifs donnés en garantie peuvent être composés de tout type de titres (hors SG) dont la valeur est revue quotidiennement. Aucun critère de diversification ne s'appliquera.

Méthode de collatéralisation: à chaque fin de journée, le panier d'actifs en collatéral devra valoir au moins 100 % de la valeur de marché du titre.

Code ISIN du support: FR0012333391

Sous-jacent: l'indice Euro iStoxx® EWC 50 – Ticker Bloomberg: ISXEC50 Index

Cotation: Bourse de Luxembourg

Valorisation: quotidienne

Marché secondaire: Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du support avec une fourchette achat/vente de 1 %.

Montant maximum de l'émission: 200 millions d'euros

Valeur nominale: 2000 euros

Période de commercialisation: du 2 janvier au 30 avril 2015

Date d'émission du support: 22 mai 2015

Date d'observation initiale du niveau de l'indice: 22 mai 2015

Date d'arbitrage du Profil Sécurité à Taux Garanti: 24 mai 2016

Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice: 24 mai 2016; 24 mai 2017; 23 mai 2018; 22 mai 2019; 22 mai 2020; 25 mai 2021; 24 mai 2022; 22 mai 2023

Date d'échéance: 26 mai 2023

Garantie du capital: pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.

➤ Avantages

- Le Profil Sécurité à Taux Garanti est arbitré automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat à l'issue de la 1^{re} année et rémunéré au taux annuel fixe de 6 % brut.
- Le Profil Performance à Taux Conditionnel est arbitré automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat à l'issue de la 8^e année avec un gain annuel de 6 % brut en fonction de la performance de l'indice Euro iStoxx® EWC50.
- Une protection du capital pour le Profil Performance à Taux Conditionnel à l'échéance dès lors qu'à la date d'observation finale, l'indice clôture à au moins 60 % de son niveau initial.
- La performance finale du Profil Performance à Taux Conditionnel peut, dans certains cas, être supérieure à celle de l'indice Euro iStoxx® EWC50.
- Les titres sont entièrement collatéralisés à leur valeur de marché. Autrement dit, à chaque fin de journée, le panier d'actifs en collatéral devra valoir au moins 100 % de la valeur de marché des titres.
- En cas de défaut de Société Générale, les investisseurs pourront avoir recours aux actifs en collatéral, en respectant un ordre de priorité prédéfini. Le processus de liquidation des actifs sera géré par des partenaires de services indépendants de Société Générale.

➤ Inconvénients

- Un risque de perte en capital partielle ou totale sur le Profil Performance à Taux Conditionnel à l'échéance si, à la date d'observation finale, l'indice clôture en dessous de 60 % de son niveau initial.
- Le support présente un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie : l'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux conditions de marché. De plus, les gains éventuellement enregistrés sur le Profil Performance à Taux Conditionnel ne seront alors pas acquis.
- Un gain plafonné sur le Profil Performance à Taux Conditionnel : la somme des gains ne pourra excéder 48 %, même si la performance de l'indice est supérieure.
- Les gains annuels éventuellement enregistrés dans le Profil Performance à Taux Conditionnel sont acquis et versés à l'échéance.
- L'indice Euro iStoxx® EWC50 est calculé net d'un dividende constant de 50 points.
- Le rendement du Profil Performance à Taux Conditionnel à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice Euro iStoxx® EWC50 autour du seuil de -40 %.
- L'investisseur subit un risque de crédit sur le Garant de l'Émetteur, Société Générale. Ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés aux titres qui leur tiennent lieu de sûreté.

Facteurs de risque et Avertissement

Risque de crédit — Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que Garant de l'Émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du Garant peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Ce risque est toutefois atténué par les actifs adossés au support qui lui tiennent lieu de sûreté. Il n'y a aucune garantie que suite à l'exécution du contrat de gage concerné, la valeur réalisée pour les actifs gagés et les supports distribués (ou la valeur des actifs gagés à livrer) soient suffisants pour payer tous les montants dus aux investisseurs. Si des montants restent dus et impayés à un investisseur, cet investisseur n'aura plus aucun recours contre l'Émetteur mais continuera d'être en mesure de réclamer tous montants impayés au Garant.

Risque de marché — Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument (s) sous-jacent (s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire même rendre le support totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du support et entraîner la perte partielle ou totale du montant investi.

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Commercialisation dans le cadre de l'assurance vie ou de capitalisation — L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'«Instrument Financier») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le «Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation»). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrement — Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Garantie par Société Générale — Le support bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le «Garant»). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du support est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès du Garant sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Collatéralisation — La valeur des Actifs Gagés effectivement détenus dans le Pool d'Actifs Gagés dépendra de la Valeur de Marché du Titre Assorti de Sûretés, qui peut diminuer de manière significative et être inférieure à la valeur nominale des

Titres en conséquence de fluctuations de marché et/ou de la solvabilité du Garant. Par conséquent, à la suite d'un défaut du Garant, les investisseurs du support peuvent se retrouver dans une situation où la valeur des Actifs Gagés serait sensiblement inférieure aux montants pouvant être réclamés par les investisseurs auprès du Garant.

Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du support — Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument (s) sous-jacent (s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Restrictions générales de vente — Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers — Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la «Personne Intéressée») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du support de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Caractère promotionnel de ce document — Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Performances sur la base de performances brutes — Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du support — Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le titre. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le support en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument (s) sous-jacent (s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du support (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du support) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboulement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au support ou sur tout investissement dans le support.

Disponibilité de la documentation du support — La documentation juridique relative à l'émission pourra être obtenue sur le site <http://prospectus.socgen.com>, sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et/ou sur simple demande auprès de Société Générale (17 cours Valmy – 92987 Paris La Défense Cedex).

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus du support et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le support.

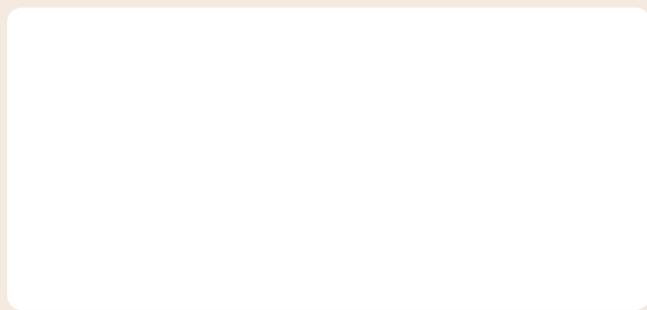
Avertissement relatif à l'Indice — L'indice mentionné dans le présent document (l'«Indice») n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro iStoxx® EWC 50 ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'Indice.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes — L'exactitude, l'exhaustivité ou la perti-

nence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'Émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché — Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatée à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique — Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une «U.S. Person» (au sens défini dans la régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la régulation S.



Groupama

Can Patrimoine – Filiale de Groupama S.A. – Société anonyme d’intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 € – 457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z
150, rue d’Athènes CS30022 – 59777 Euralille – www.ganpatrimoine.fr – contact@ganpatrimoine.fr – N° d’immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris – APE : 651IZ – Siège social : 8–10, rue d’Astorg 75008 Paris

Gan Patrimoine Stratégies Vie est un contrat de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société française pour favoriser la Prévoyance et l’Épargne
Société anonyme au capital de 460 000 € (entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille – APE : 651IZ – Siège social : 150, rue d’Athènes CS30022 – 59777 Euralille

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout 75009 Paris